

Extraits de Jean-Godefroy Bidima, *La palabre. Une juridiction de la parole*, Paris, Michalon, 1997, p.10-58.

1. La palabre est une parole “donnée à”, “adressée à”. Cette donation exige de son donateur une adresse, une mise en forme qui est aussi une mise en sens. La palabre est donc le lieu par excellence du politique. Par la palabre, une société interroge ses références, se met à distance et peut entrer dans un dialogue ininterrompu avec elle-même et son Autre. En Afrique, on rencontre la palabre à tous les niveaux de la société civile, toute occasion étant propice pour faire advenir du sens par les mots. Il existe donc plusieurs types de palabre que l’on regroupera en deux : les “palabres iréniques” tenues en dehors de tout conflit (à l’occasion d’un mariage, d’une vente ...) et les “palabres agonistiques” qui font suite à un différend. On ne traitera ici que de cette dernière forme qui se définit comme “la réduction d’un conflit par le langage, la violence prise humainement dans la discussion”. En ce sens, la palabre est suspendue entre la polémique et la méditation collective, entre l’hypocrisie flatteuse et l’agressivité satirique. Elle est un “entretien” au sens politique et juridique du mot [...] L’histoire de la palabre est tumultueuse parce qu’elle entretient trop l’Afrique : c’est peut-être pourquoi cette mise en scène africaine de la délibération qui est un véritable paradigme politique a sans cesse été réduite par les pouvoirs autoritaires traditionnels ou niée par les conceptions politiques africaines. [...]

Si le conflit ne peut être éliminé, comment vivre ensemble avec ? Comment repenser un consensus qui ne retourne pas à l’unanimité des régimes totalitaires ? Comment faire cohabiter consensus et pluralisme dans un même espace public ? La palabre – en tant que dialogue ininterrompu – donne corps au dissensus dans un espace social pacifié, elle fixe la limite entre le tolérable et l’intolérable, permet d’évaluer le lien, et de le consolider. [...]

On définit généralement la palabre comme un mouvement qui arrête la violence après une discussion vive. Elle conduit des gens en conflit vers un consensus. Dans la palabre – selon cette optique –, on exorcise le dissensus pour promouvoir l’unité, le peuple uni et indivisible. La palabre serait donc l’occasion par laquelle une société accède au symbolique pour “évoluer” vers un nouvel état. [...] La palabre, par sa “publicité”, joue avec le malentendu plus qu’avec le consensus : c’est pourquoi elle opère un perpétuel déplacement des sens et se montre rebelle à toute clôture dans la communion. C’est le dissensus qui crée la distance et qui permet à la société de retrouver un ailleurs. [...]

L’illusion de l’unité était aussi l’une des raisons invoquées pour exclure les sociétés africaines de l’histoire. Les sociétés africaines, puisque fondamentalement répétitives, consensuelles et conformistes, étaient réputées incapables de produire le fameux “mouvement qui déplace les lignes”. Ce sont des sociétés froides dont le souci est tout simplement de maintenir l’ordre : la palabre restaurerait mais ne créerait pas. [...]

Une trop grande polarisation sur le consensus retrouvé dénie au conflit sa place constitutive du social. Le dissensus n’est pas qu’un moment provisoire qui aboutit à une réconciliation : c’est un englobant qui encadre tout le rapport au politique, car à partir de l’existence du désir – au double sens d’affirmation dans l’Être (le conatus spinoziste) et de culpabilité –, les sujets rentrent dans des rapports divergents au sein d’un même espace politique. De la palabre-consensus on passe à la palabre-aporie qui, en même temps qu’elle

exhibe les symboles fondateurs d'une société, met également en scène les malentendus à leur propos. Plutôt que d'harmonie, cette palabre est génératrice de compromis, d'ententes provisoires qui respectent les spécificités et l'altérité. Le compromis implique une "utopie concrète" : la promesse. Compromis signifie l'attention à la promesse ... de reprendre la discussion. Le compromis est à la fois un appel et un rappel : "comme promis..., je..." Le compromis est appelé à la mémoire et à la réponse et, finalement, au rebondissement. [...]

2. Cette réduction du politique à l'étatique étouffe la pensée politique africaine actuelle, car elle empêche de penser le problème du vivre-ensemble. Ce dernier est le problème politique central dans l'Afrique d'aujourd'hui. C'est sur l'énigme du vivre-ensemble que viendront échouer les questions de l'État, des institutions, des médiations, de l'action du sujet. "Qu'est-ce que vivre ensemble ?" implique la question de la constitution du soi et celle de l'action. La difficulté de répondre à cette question tient à la désorganisation psychologique de l'Africain tiraillé entre la nostalgie d'un passé qu'il ne reverra plus et un présent qui brille pour les autres sauf pour lui. [...]

La question de ce qui garantit le vivre-ensemble en Afrique reste entière. La palabre permettait à la société de se refléter tant son ordre que son désordre. Surtout, elle incitait les personnes impliquées à reposer le problème du lien social. On ne peut édifier un État démocratique, promouvoir l'avènement d'un sujet de droit et concevoir un projet de société, si on ne répond pas d'abord en Afrique à cette question du lien. La condition nécessaire – mais non suffisante – pour répondre à la question du lien est, en Afrique, l'édification d'un espace public où il sera possible de discuter. Cet espace public n'aboutira pas à un consensus mou mais produira un espacement qui relie et sépare [...]. Cet espace sera le cadre à partir duquel les subjectivités pourront s'affronter sur la définition du vrai, du légitime, du permis et du défendu. Ce que tous – la colonisation, les États africains, les Églises et les intellectuels africains – ont omis de fournir, c'est une réflexion sur les conditions de possibilité d'un espace public en Afrique. Ce qui a été cultivé, ce fut au contraire le secret comme mode favori d'exercice du pouvoir. [...] S'il est utile de ne pas céder à l'illusion d'une transparence totale dans l'espace public – ce qui serait encore la dictature de la transparence ! –, on peut au moins établir un principe de publicité pour toutes les affaires qui engagent le destin collectif. [...]

Qu'une communauté – ou une société – se structure autour de quelques valeurs qui doivent faire consensus est difficilement compatible avec le pluralisme politique. S'il y a des consensus autour du droit à la différence, il en existe d'autres – malheureusement plus nombreux – qui nivellent l'opinion et étouffent toute créativité. Telle a été l'œuvre des partis uniques en Afrique pendant une trentaine d'années (1960-1999). Le parti unique, non sans brio parfois, a réussi à entretenir un faux consensus qui, de la déstructuration des affects à celle de l'espace social, a poussé l'Afrique à refouler la tradition de la palabre.